

## **Combattre les inégalités filles-garçons à l'Ecole**

L'observation et l'analyse des situations scolaires récentes confortées par des recherches en sciences sociales (par exemple, Annie Junter, Marie Duru Bellat) révèle que les inégalités sexuées se maintiennent à l'Ecole, malgré une politique volontariste mise en place depuis plus de 20 ans. En effet, l'Ecole a pour mission fondamentale et obligation légale de participer à la lutte contre toutes les discriminations qui ont parfois remplacé les anciennes pratiques d'exclusion.

### Une mission fondamentale

L'égalité entre les sexes à l'Ecole, préoccupation déjà ancienne, est garantie par l'existence d'un cadre légal. Dès 1982, un arrêté est promulgué contre les préjugés sexistes. Une première convention précise, dès 1986, les objectifs à atteindre pour réduire les inégalités de sexe. Ces textes de cadrage sont complétés par des textes réglementaires *« Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation, à la responsabilité civique et participent à la prévention de la délinquance.ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. »* Extrait de l'article 1261-1 du code de l'éducation, 2005, actualisé en 2010. Les textes de novembre 2000 (B0 n°10) précisent des buts spécifiques de l'éducation: *« l'éducation civique doit prendre en compte la question de l'égalité des sexes et du sexisme.... C'est en effet, au quotidien, patiemment et sans relâche, que nous donnerons corps à l'égalité... »* La Charte pour l'Egalité entre les hommes et les femmes élaborée en 2004 par le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité propose une démarche globale et continue. Elle décline trois principaux axes de travail: *« améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons dans l'emploi. Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes et mettre en œuvre des actions de prévention des comportements et violences sexistes. Intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des actrices et acteurs du système éducatif... »* Cependant des rapports largement diffusés (rapport Richert /1997) et celui édité par la HALDE en 2008, les journées d'études et colloques universitaires (Bordeaux 2009, Lyon 2010, Lille 2012) soulignent que les stéréotypes perdurent et que le combat est loin d'être achevé.

### Un état des lieux très contrasté

La situation fait encore problème. En 1994, le sociologue Christian Baudelot signale déjà que : *« chaque garçon et chaque fille est contraint de construire son identité par rapport à des attentes sociales traditionnellement propres à son sexe »*. L'Ecole continue à véhiculer des stéréotypes et favorise un apprentissage des rôles de sexe, parfois avec l'appui plus ou moins conscient des familles et du corps enseignant. Tout au long du cursus scolaire les principaux indicateurs (évaluations, redoublements, réussite aux examens...) confirment que les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Lors des évaluations du CE2, elles sont meilleures en français et un peu moins performantes en mathématiques. Au

collège, les filles redoublent moins que les garçons. A 14 ans, elles sont pour les deux tiers en classe de troisième contre la moitié pour les garçons. Au lycée, les filles obtiennent de meilleurs résultats. Elles sont 8,8% de plus que les jeunes gens à se diriger vers les secondes générales et professionnelles. Depuis qu'elles ont le droit d'accès à l'examen (1924), les jeunes filles réussissent le baccalauréat plus aisément que les garçons (82% contre 77% / 2010). Actuellement, 68,5% des filles d'une classe d'âge obtiennent ce diplôme, soit près de 12% de plus que les garçons.

Cependant, elles n'ont pas de parcours scolaires identiques et n'effectuent pas les mêmes choix d'orientation. Elles délaissent toujours plus les filières scientifiques et techniques et choisissent des options différentes, plus enclines à penser à l'équilibre futur de leur vie personnelle et professionnelle. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles ; 75% des élèves inscrits dans les filières littéraires sont des filles pour 30% dans les cursus scientifiques. Seulement 20% des diplômes d'ingénieurs sont délivrés à des femmes. Ces choix induisent des différences notables sur leur insertion dans la population active. Ainsi, dans la France de 2012, elles ne représentent que 34% des cadres et 85% des personnels de santé. Seulement 13% des professeurs d'université sont des femmes.

### Des données à faire évoluer

Des modèles culturels, profondément ancrés, se retrouvent au sein de l'Ecole. Passage essentiel dans la construction de l'image de soi, l'Ecole se doit de lutter contre des représentations dominantes. Il convient d'agir dès le plus jeune âge, y compris lors des activités de jeux à l'école maternelle ou lors des choix de lecture. Car, l'égalité entre les sexes se construit en même temps que l'identité et doit s'intégrer à tous les niveaux de l'apprentissage (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Il est d'autant plus impératif d'agir que filles comme garçons intériorisent et anticipent les schémas socioprofessionnels et s'y conforment en se situant dans les domaines de compétences que l'on leur assigne. Ainsi pourront s'estomper progressivement les stéréotypes sexués. Fondée sur les valeurs, l'éducation à l'égalité implique aussi la prévention des comportements violents et sexistes. En augmentation depuis 10 ans, dans la société et dans les établissements scolaires, les violences verbales ou physiques sont pour 44% exercées par des garçons. D'après une étude de 2011 de la DEPP, 20% des actes violents sont le fait des garçons et 8% des filles.

Bien sûr les mentalités évoluent et tout le système éducatif valorise l'égalité des chances. Seulement, force est de constater qu'il reste très normatif et encore défavorable aux filles. Ainsi certaines pratiques pédagogiques des enseignant(e)s contribuent à renforcer les stéréotypes. Les professeur(e)s interagissent plus avec les garçons qu'avec les filles dans leur relation didactique et pédagogique. Ils évaluent différemment les filles, jugées plus travailleuses, attentives et soigneuses et les garçons dotés de capacités différentes, plus aptes à la compétition par exemple. Les travaux de Sylvie Ayrat en 2011 montrent aussi que les sanctions ne sont pas distribuées de manière identique entre les deux sexes : 80% des sanctions et retenues concernent les garçons au collège.

### De multiples modalités d'action

Le socle commun de compétences mis en place à partir de 2009 fait écho au cadre réglementaire : *« Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements, dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence... »* Extrait compétence six. Cette compétence, présente tout au long du parcours scolaire, peut trouver place lors des heures de vie de classe, lors des informations liées à l'orientation, dans le cadre

des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et associer enseignants, CPE et conseillers d'orientation.

Mais la lutte contre les inégalités et la promotion du respect de l'autre ont aussi toute leur place dans les contenus d'enseignement : en éducation civique, en ECJS au lycée et dans toutes les disciplines. Au final, il s'agit d'agir conjointement pour introduire un équilibre salubre entre dimension féminine et masculine. Comme le précise la convention interministérielle de 2006, il faut « *intégrer dans les enseignements dispensés la thématique de la place des femmes et des hommes dans la société, en particulier des développer la thématique de l'égalité entre les sexes ...* ». Les programmes d'histoire et d'éducation civique (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>), de lettres, d'histoire des arts, de langues à tous les niveaux se prêtent tout particulièrement à ces objectifs. De nombreuses initiatives peuvent relayer ces actions continues et diffuses : concours des olympes de la parole, journée de la jupe ou prix de la vocation scientifique et technique. Autant de supports et de cadres pour faire évoluer les représentations et construire une réelle égalité entre filles et garçons.

*Nicole Lucas, 2012 dans le cadre de « Nantaises au travail »*